



Comité européen des régions



FR



Comité européen des régions



Édité par la Direction de la communication du Comité européen des régions

Juin 2022

Rue Belliard/Belliardstraat 101 | 1040 Bruxelles/Brussel | BELGIQUE/BELGIË | Tél. +32 22822211

www.cor.europa.eu | @EU_CoR | /european.committee.of.the.regions | /european-committee-of-the-regions | @EU_regions_cities

Pays-Bas

- 12 provinces
- 355 communes

Luxembourg

- 3 districts
- 12 cantons
- 102 communes

Allemagne

- 16 États fédérés (Länder)
- 401 arrondissements (294 arr. ruraux, 107 arr. urbains)
- 11 054 communes

Danemark

- 5 régions
- 2 régions à statut spécial: les Îles Féroé et le Groenland
- 98 municipalités

Suède

- 21 régions
- 290 communes

Finlande

- 19 provinces, dont la région autonome des îles Åland
- 310 communes

Estonie

- 79 communes (64 communes rurales et 15 villes)

Belgique

- 3 régions
- 3 communautés
- 10 provinces
- 581 communes

Irlande

- 26 conseils de comté, dont trois à Dublin (Dublin Sud, Dún Laoghaire-Rathdown et Fingal)
- 3 conseils de ville
- 2 conseils de comté et de ville

France

- 18 régions (13 régions métropolitaines et 5 régions d'outre-mer)
- 101 départements
- 35 358 communes

Portugal

- 2 régions autonomes (Açores et Madère)
- 308 municipalités
- 3 091 paroisses civiles (freguesias)

Espagne

- 17 régions autonomes
- 2 villes autonomes (Ceuta et Melilla)
- 50 provinces
- 8 131 municipalités

Italie

- 20 régions (15 régions ordinaires et 5 à statut spécial)
- 2 provinces autonomes (Bolzano et Trente)
- 110 provinces
- 15 zones métropolitaines
- 7 960 communes

Autriche

- 9 États fédérés (Länder)
- 95 districts (dont 15 villes)
- 2 098 communes

Slovénie

- 12 régions
- 212 communes

Malte

- 6 régions
- 68 localités

Croatie

- 21 comitats, dont la capitale Zagreb
- 128 villes
- 428 communes

Grèce

- 13 régions
- 7 administrations décentralisées
- 325 communes

Chypre

- 6 districts
- 39 municipalités
- 478 communautés

Lettonie

- 9 villes
- 110 municipalités

Lituanie

- 60 communes

Pologne

- 16 voïvoïdies
- 314 districts
- 2 478 communes

République tchèque

- 14 régions
- 6 258 communes

Slovaquie

- 8 régions autonomes
- 79 districts administratifs
- 2 926 communes

Roumanie

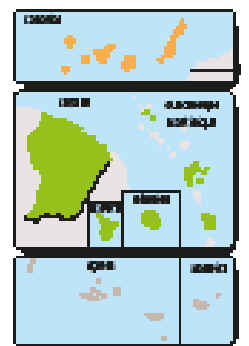
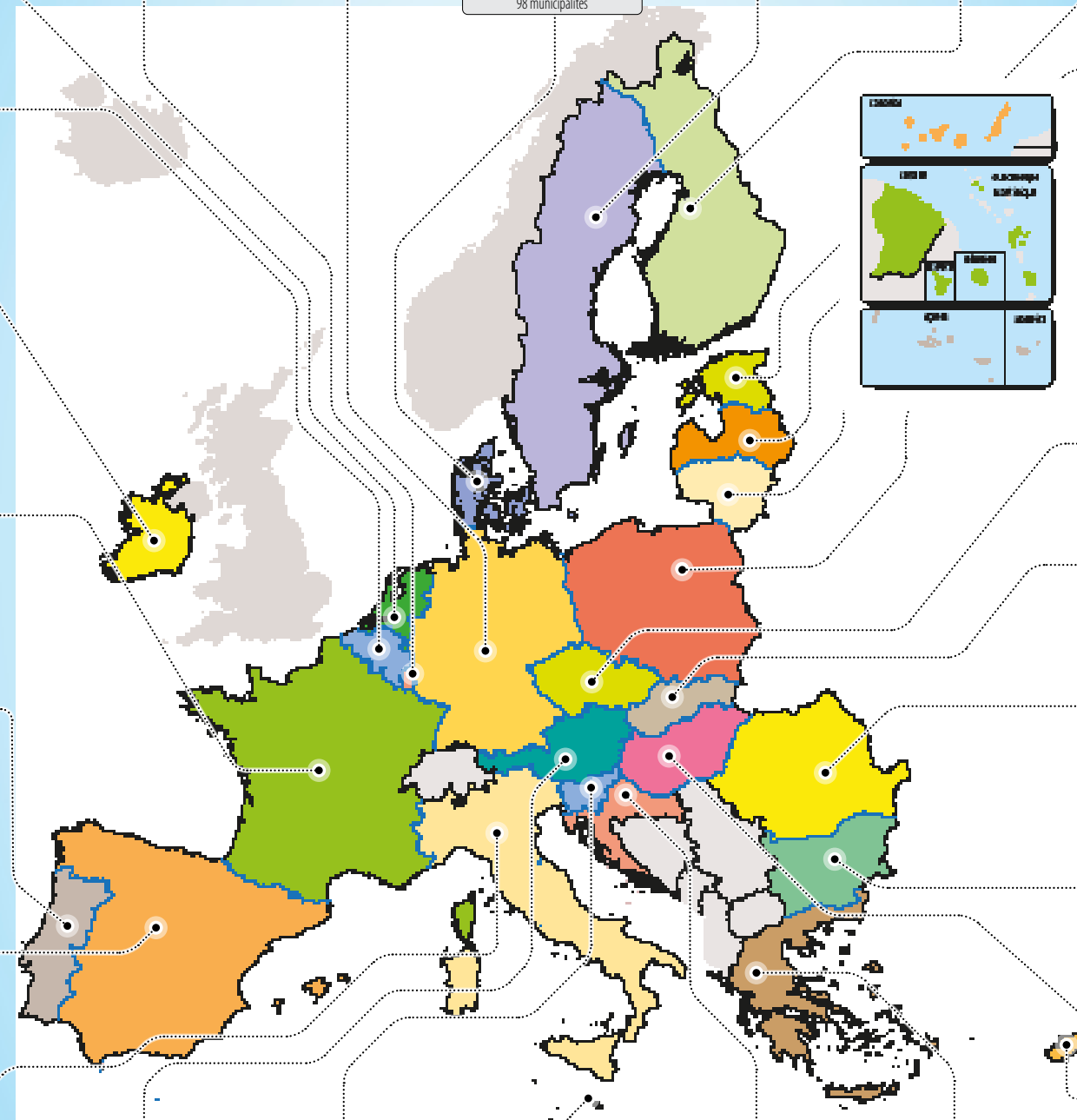
- 42 départements, dont la capitale Bucarest
- 103 municipalités
- 217 villes
- 2 861 communes rurales

Bulgarie

- 6 régions de planification
- 28 districts
- 265 communes

Hongrie

- 19 comtés
- 3 175 localités



Le président

Vasco Alves Cordeiro

(membre du gouvernement régional des Açores)

mandat: 2 ans 1/2

• dirige les travaux du CdR en collaboration avec le président.

Président élu

en juin 2022



Le premier vice-président

Apostolos Tzitzikostas

(gouverneur de la région de Macédoine centrale)

mandat: 2 ans 1/2

• dirige les travaux du CdR
• préside les sessions plénières
• agit en qualité de représentant officiel du CdR.

Premier vice-président élu

en juin 2022



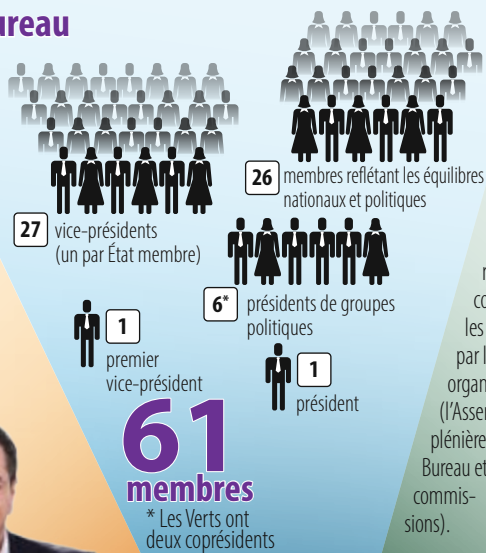
L'assemblée plénière

Les membres du CdR se réunissent en session plénière à Bruxelles pour examiner et adopter des avis, des rapports et des résolutions. À cette occasion, des membres du Parlement européen, de la Commission, du Conseil ainsi que des représentants de la présidence de l'UE sont invités à venir débattre de questions intéressantes particulièrement les régions et les villes.

329 membres qui se réunissent 5 à 6 fois par an



Le Bureau



La conférence des présidents

La conférence des présidents (CdP) se compose du président du Comité, du premier vice-président du Comité et des présidents des groupes politiques. La conférence des présidents prépare les travaux et facilite la recherche d'un consensus politique sur les décisions à prendre par les autres organes constitutifs (l'Assemblée plénière, le Bureau et les commissions).

6 groupes politiques

The European Committee of the Regions is the EU's assembly of regional and local representatives.

Since 1994 its mission has been to represent and promote the interests of local and regional authorities in relation to the European decision-making process. From its Brussels headquarters the European Committee of the Regions has thus helped to ensure ever closer union of the European nations and territories with decisions being taken at the closest possible level to ordinary Europeans, in line with the subsidiarity principle.

6 commissions spécialisées

100 membres chacune



Le secrétaire général

Nommé pour cinq ans par le Bureau, sa tâche consiste à gérer l'administration du CdR, à mettre en œuvre les décisions prises par le Bureau et à assurer le bon fonctionnement des services administratifs.

Petr Blížkovský a été nommé secrétaire général du Comité européen des régions le 7 octobre 2019.

Le secrétariat général

Le secrétariat général du CdR a la mission d'assurer le bon déroulement des sessions plénières, des réunions des commissions et des autres activités politiques des membres du CdR. Il est également chargé de promouvoir l'image du Comité européen des régions et de soutenir les actions de communication de ses membres.

Il se compose de sept directions:

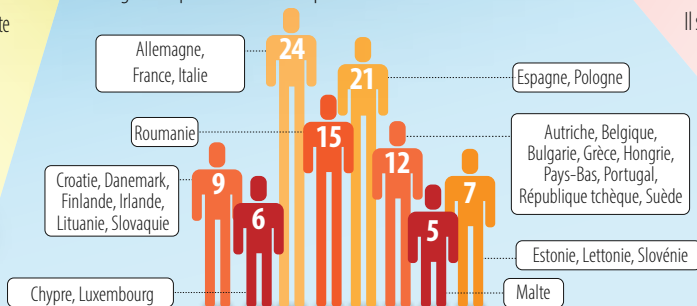
Membres, sessions plénières et stratégie – Travaux législatifs 1 – législatifs 2 – Communication – Ressources humaines et finances – Logistique* – Traduction*

* (ces deux dernières étant partagées avec le Comité économique et social européen).

Le secrétariat général comprend aussi les secrétariats des groupes politiques et un service d'audit interne.

27 délégations nationales

Avant les sessions plénières et les réunions des groupes politiques, les membres se retrouvent au sein de leurs délégations pour élaborer des positions communes.



Nombre de membres par délégation nationale

L'activité du Comité européen des régions

Avis

D'autres institutions consultent régulièrement le CdR lorsqu'elles élaborent des textes législatifs (directives, règlements, etc.) qui portent sur des domaines touchant les collectivités locales et régionales; il peut en outre élaborer des avis de sa propre initiative. Une fois adopté par la commission du CdR, le projet d'avis est examiné en session plénière. Après son adoption, l'avis est envoyé à toutes les institutions européennes et publié au Journal officiel de l'Union européenne.

Résolutions

Les résolutions permettent au CdR d'exprimer son point de vue sur des sujets importants ou des questions d'actualité. Les groupes politiques du Comité peuvent également en proposer.

Avis de prospective et rapports d'impact

L'activité du CdR ne se limite pas à réagir à des propositions législatives, mais consiste également à contribuer, en s'appuyant sur l'expérience de ses membres, à l'évolution des futures politiques de l'Union européenne. De la même manière, la Commission européenne peut inviter le CdR à élaborer des rapports d'impact. Comme leur nom l'indique, ces derniers sont destinés à évaluer l'incidence d'une politique donnée à l'échelon local ou régional.

Promotion du principe de subsidiarité

Le traité de Lisbonne confirme le droit du CdR de saisir la Cour de justice de l'Union européenne au titre de la sauvegarde de ses prérogatives, et du principe de subsidiarité.

Manifestations

En tant que carrefour de rencontre des régions et des villes, le CdR organise, en collaboration avec des partenaires régionaux et locaux et d'autres institutions européennes, des conférences, des séminaires et des expositions.

- Pendant la Semaine européenne des régions et des villes, le CdR accueille à Bruxelles des milliers de participants pour participer à des débats ou rechercher des partenaires en vue de réaliser des projets communs.
- EuroPCom, la conférence européenne sur la communication publique, est le point de rencontre annuel des experts en communication des collectivités locales, régionales, nationales et européennes, ainsi que des agences de communication privées, des ONG et du monde universitaire.
- Tous les deux ans, le CdR organise un sommet européen des régions et des villes pour débattre des principaux défis auxquels l'Union européenne est confrontée.

Études et autres publications

Le CdR élabore, avec l'aide d'experts extérieurs, des études sur différents aspects de la dimension locale et régionale. Le CdR produit également des publications destinées à la fois aux élus régionaux et locaux et au grand public.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la page:



Les domaines de compétence du CdR

Le CdR peut exprimer son point de vue sur toutes les grandes questions d'importance locale et régionale sur lesquelles le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sont tenus de le consulter. Ces différents sujets comptent pour deux tiers de la production législative de l'Union européenne.